



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques avec exploitation de plusieurs aquariums pour le site de la Cité des Sciences et de l'Industrie (régularisation administrative).

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

MARTINEZ

Prénom(s)

André

2.2 Personne morale

Dénomination

UNIVERSCIENCE

Raison sociale

EPPDCSI

N° SIRET

5 1 9 5 8 7 8 5 1 0 0 0 2 2

Type de société (SA, SCI...)

EPIC

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

MAQUART

Prénom(s)

Bruno

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1) Installations classées pour la protection de l'environnement	a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation (rubrique ICPE 2140 : aquariums et bassins d'une quantité supérieure à 10 000 litres)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Régularisation des installations existantes d'aquariums au titre de la rubrique 2140 de la nomenclature ICPE pour le site de la Cité des Sciences et de l'Industrie.

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste en une régularisation administrative ICPE.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les aquariums et bassins sont déjà existants.
Pas de travaux.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Site existant.

Vous trouverez ci-dessous le détail des aquariums présentés au public qui représentent un volume total de 137 500 L.

Les 3 principaux aquariums présentent les différentes espèces vivant entre la surface et les fonds marins de la mer Méditerranée :

- Aquarium 10 000 L
- Aquarium 80 000 L
- Aquarium 40 000 L

Les aquariums de la Serre "Bio Inspirée" permettent de mettre en avant les interactions dans le vivant au travers de deux écosystèmes aquatiques:

- 2 aquariums de 2 500 L pour l'écosystème mangrove
- 1 aquarium de 2 500 L pour l'écosystème récif corallien

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les aquariums et bassins du site sont soumis à la législation ICPE (rubrique 2140 soumise à la procédure d'autorisation environnementale).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
aquarium 80	80 000 L
aquarium 40	40 000 L
aquarium 10	10 000 L
aquarium récif corallien	2 500 L
2 aquarium mangrove	5 000 L
TOTAL	137 500 L

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 30 Voie : avenue Corentin Cariou

Lieu-dit : _____

Localité : PARIS

Code postal : 7 5 0 1 9 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 2 ° 2 3 ' 1 6 " - E Lat. : 4 8 ° 5 3 ' 4 5 " - N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé dans une ZNIEFF. La ZNIEFF la plus proche est "BOISEMENTS ET PRAIRIES DU PARC DES GUILANDS" (ZNIEFF de type 1) et se situe à environ 3,94 km du site. (voir le 1.3.1 de l'annexe)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPBE a été approuvé par arrêté préfectoral n°2012 188-0006 du 06 juillet 2012 portant approbation du plan de prévention du bruit dans l'environnement « infrastructures ferroviaires » du département de Paris.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe aux abords de biens inscrits mais ne porte pas atteinte à ces derniers : - Immeuble, 152 rue de Flandre (Partiellement inscrit) (PA00086765) à 322 mètres. - Anciens marchés et abattoirs de la Villette (Partiellement inscrit) (PA00086767) à 287 mètres. (voir le 1.3.2 de l'annexe)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe dans en bordure d'une enveloppe d'alerte zone humide de classe B à proximité du Canal de Saint Denis situé à 12m du site. Voir 1.3.3 de l'annexe.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Paris est concerné par 2 types de risques naturels faisant l'objet de PPR approuvés : Un PPRI par débordement de la Seine, initialement approuvé par arrêté préfectoral du 15/0703 puis révisé par arrêté préfectoral du 19/04/07. Le 19ème arrondissement nest pas concerné
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un plan de prévention des risques naturels prévisibles liés aux caractéristiques du sous-sol existe, le site se trouve en zone jaune (Zone de risque de dissolution du gypse antéludien). Arrêté préfectoral n° 2006-45-1 du 14 février 2006 mis à jour le 7 juin 2012. Voir 1.3.4 de l'annexe.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site de la Cité des Sciences est recensé sur la base BASIAS (IDF 7503103). Les sites à proximité sont : - Site "La Charbonnière" (SSP0003372) : distance de 616m - Site "Ancienne Usine à Gaz de la Villette" (SSP0003382) : distance de 424m - Site "CPCU VILLETTE" (SSP0001590): distance de 391m Le site le plus proche est « BP Porte de la Villette » (société DELEK FFRANCE) (SSP000328501) distance de 195m.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se trouve dans la zone de répartition des eaux de l'Albien et du Néocomien (arrêté N° IDF 2021-09-16-00009)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aire de captage la plus proche est situé à l'Est de Paris et nommé " AAC LE PECQ - CROISSY 11" et est situé à environ 23,3km.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se trouve pas dans un site inscrit. Le site inscrit le plus proche est: - Ensemble urbain à Paris (AC2-130012206-7497) situé à environ 510m Voir 1.3.5 de l'annex

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est le site de la Seine Saint Denis inscrit au titre de la directive des Oiseaux (FR1112013). Il est composé de plusieurs ensembles se situant au nord est et sud est à distance de 3,94km. Le site est donc éloigné de ces zones. Voir 1.3.6 de l'annexe.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé à environ 1,25km du site classé du Parc des Buttes-Chaumont. Voir 1.3.7 de l'annexe

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le remplissage des aquariums et bassins se fait par le réseau d'eau de ville de Paris. Les aquariums présentés au publics représentent une consommation d'environ 1080m ³ par an. Soit 2.2% de la consommation globale du site.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase d'exploitation l'activité n'est pas de nature à modifier les masses d'eau souterraines. L'eau utilisée pour la préparation de l'eau de mer pour les aquariums est issue de l'eau distribuée par la ville de Paris et ne nécessite pas de prélèvements dans le milieu naturel. De ce fait, l'activité n'engendre pas de modifications des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les aquariums engendrent uniquement des rejets en eau, évacués vers les ovoïdes du site puis vers ceux du Parc de la Villette. Le système de filtration de l'eau (biologique, mécanique et UV) avant rejet est de nature à détruire tout organisme vivant. Les aquariums étant deau de mer, les cellules vivantes de nature animale, végétale ou encore bactérienne, ne pourraient survivre en eau douce du fait du choc osmotique qu'elles subirait en arrivant dans ce nouvel habitat qui les ferait éclater et par conséquent les détruirait. L'eau douce est récupérée pour arroser les plantes du site.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il existe un risque de zoonose par Mycobacterium marinum ou Mycobacterium fortuitum, toutes deux traitables par antibiotique. Ce risque est maîtrisé par la mise en place des mesures physiques, de mise à distance et d'affichage
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les pompes de circulation de l'eau sont sources de nuisances sonores mais celles-ci se trouvent dans un local technique au sous-sol de la Cité des Sciences et de l'Industrie qui est par ailleurs éloigné des zones accessibles du public.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les pompes de circulation sont placées sur silent bloc.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Eclairage intérieur des bassins avec volets directifs empêchant la lumière d'éclairer vers les vitres.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Seuls les aquariums d'eau de mer engendrent des rejets en eau.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ces rejets sont dirigés via des canalisations vers des ovoïdes du site puis vers des ovoïdes du Parc de la Villette pour être ensuite rejetés dans les égouts de Charentes.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Idem ci-dessus.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets à risques infectieux : Liés à la mortalité naturelle des poissons. Déchets dangereux : Emballages de bidons. Déchets industriels non dangereux : Caisse vide de nourriture congelée, gants latex, essuie tout usagé, cartons d'emballage, sacs plastiques, reste de nourriture, matériel plastique usagés (pompes et autre matériel aquarium). Ces déchets sont évacués par un prestataire titulaire d'un marché vers des centres de traitements
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site existant.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Pas d'autres réglementations applicables.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les principaux enjeux environnementaux sont liés à l'eau (prélèvement et rejet). L'eau des aquariums est recyclée permettant de réduire les apports en eau de ville. En ce qui concerne les eaux douces elles sont récupérées pour être recyclées comme eau d'arrosage pour les plantes du site.

Les animaux présents dans les aquariums sont inaccessibles pour le public sauf pour l'aquarium mangrove. Afin d'éviter le risque de zoonose notamment au niveau de l'aquarium mangrove, nous respectons les règles essentielles d'hygiène et de prophylaxie (mise en quarantaine des animaux à l'arrivée, désinfections fréquentes du matériel d'élevage, densité de population relativement faible compte tenu des conditions d'accueil, responsabilité des élevages confiés à des techniciens formés, traitements médicaux sont extrêmement rares et consistent à isoler l'individu malade et le traiter en quarantaine).

Tous les poissons sont observés quotidiennement afin de déceler tout départ de maladie. Si un poisson montre des symptômes il est déplacé dans une cuve de quarantaine pour y être traité. S'il n'est pas déplaçable, tout l'aquarium est traité.

Cf. détails des mesures de prévention des maladies dans le chapitre 5.2.2. Surveillance et soins de l'annexe "les autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire de la rubrique 8.2".

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des mesures mises en place, notamment le traitement des eaux avant rejet, nous estimons que les impacts environnementaux générés par les aquariums sont négligeables et maîtrisés.

Nous estimons donc qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Une annexe générale est jointe au cerfa, elle est composée des parties ci-dessous: 1. Contexte générales de la Cité des Sciences et de l'Industrie 2. La présentation des installations classées	<input checked="" type="checkbox"/>
2	3. Présentation et analyse des enjeux et des impacts liés à l'exploitation des aquariums 4. Présentation des locaux annexes et des aquariums non présentés au public 5. Le processus de fourniture et de suivi des espèces	<input checked="" type="checkbox"/>
3	6. Consommation et rejets d'eau de l'établissement 7. Gestion des déchets 8. Conclusion générale	<input checked="" type="checkbox"/>
4	9. Plans réseaux d'eau de l'établissement et des aquariums	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom MARTINEZ

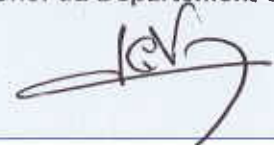
Prénom ANDRE

Qualité du signataire Chef du Département des Sécurité

A PARIS

Fait le 30/11/2023

André MARTINEZ
Chef du Département Sécurité



Signature du (des) demandeur(s)

